

académie
Lyon

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Ain
éducation
nationale



Division des élèves et de la scolarité

L'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale,

Vu les arrêtés ministériels du 28 septembre 2006 portant sur l'admission dans les sections internationales en collège et en lycée

Vu les propositions d'affectation du proviseur des collèges et lycées de Ferney-Voltaire

ARRÊTÉ

Art. 1^{er}. – Sont déclarés admis, pour l'année scolaire 2015-2016 en classe de 2nde section allemande au lycée de Ferney-Voltaire, les élèves suivants :

- | | |
|------------------------|------------------------|
| 1 – BEGUIN Laetitia | 8 – JENA Benjamin |
| 2 – BENEDIKT Anita | 9 – LÜDERS Nea |
| 3 – BILLINGER Severin | 10 – MARTIN Sophie |
| 4 – BINKOVA Marie | 11 – ÖLZ Marie-Estelle |
| 5 – DÜLLMANN Paula | 12 – SCHULTE Léonie |
| 6 – FISCHER Victoria | 13 – SONNEMANN Adrian |
| 7 – HARTMANN Charlotte | 14 – ZEITLEY Alexis |

Art. 2. – Le proviseur du lycée et collège de Ferney-Voltaire est chargé de l'exécution du présent arrêté et de la notification de cette décision aux familles.

Fait à Bourg-en-Bresse, le 26 juin 2015

Pour l'inspecteur d'académie-directeur académique
des services de l'éducation nationale
et par autorisation
le chef de la division des élèves et de la scolarité

Jean-Pierre Collet